



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

BULLE, le 4 mars 1892.

La démission de M. Marti.

Le Moutz pleure.

M. Marti, l'omnipotent directeur du Jura-Simplon, le pourfendeur des financiers, l'homme rachetiste par excellence, vient de capituler devant la coalition des financiers genevois, des radicaux vaudois et de nos gouvernements fribourgeois. Voyant qu'on allait lui rogner quelques-unes de ses prérogatives dictatoriales dans la direction du Jura-Simplon, M. Marti préféra descendre du trône et donner sa démission, emportant avec lui le regret de ses administrés et une indemnité de 80,000 fr.

Mais, si le Moutz pleure, ce n'est pas précisément à cause de la position personnelle de M. Marti, mais bien à cause du changement qui va s'opérer dans sa situation. Grâce à M. Marti, le canton de Berne avait été assez habile pour vendre à la Confédération toutes ses actions du Jura-Berne, au prix de 600 fr. par titre. Aujourd'hui, ces actions valent à peine 500 fr. et ne rapporteront de loin pas ce beau dividende promis par M. Marti, de sorte que la Confédération sera obligée de priser dans ses propres caisses pour parfaire la différence.

Tout en vendant ses actions, l'Etat de Berne n'avait pas, pour cela, renoncé à sa suprématie dans la direction de la nouvelle compagnie fusionnée du Jura-Simplon. Il avait su conserver à la tête de l'entreprise M. Marti, dans la personne duquel était incarnée la politique ferrugineuse bernoise, dont M. Stämpfli avait été le plus zélé promoteur. Avec cet appui puissant, l'Etat de Berne pouvait exiger l'abaissement des tarifs, pouvait demander des trains « en veux-tu, en voilà », tout cela M. Marti le lui accordait avec une générosité d'autant plus désintéressée que ce n'était pas Berne qui devait pâtir de toutes ces énormes dépenses, mais bien la Confédération et les pauvres actionnaires de l'ancienne Suisse Occidentale, parmi lesquels figure le canton de Fribourg avec plus de dix mille actions.

L'Etat de Berne, sans posséder une seule action, dirigeait la compagnie, en soustrait tous les avantages; il lui importait peu qu'à ce système ruineux le rendement financier devint tous les jours plus précaire et que la faillite frapperait un jour à la porte

de cette compagnie dont les actionnaires avaient eu le tort d'avoir une confiance par trop illimitée dans le génie financier de M. Marti. Cette dernière éventualité était certainement le dernier des soucis du Moutz; ne serait-il pas là, lui, pour récolter éventuellement les fruits d'une débâcle qu'il avait peut-être habilement provoquée.

Malheureusement, les clameurs des nombreuses victimes de Mönchenstein et de Zollikofen vinrent renverser tous ses projets et détruire tous ses calculs. Ces terribles catastrophes démontrèrent à l'évidence qu'au palais de la direction du Jura-Simplon la sécurité des voyageurs n'était guère mieux sauvegardée que les intérêts matériels des actionnaires.

Ces derniers, las, enfin, de se faire tondre et d'être encore rendus solidaires de ces terribles accidents, se coalisèrent et surent si bien manœuvrer qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires renouvela en partie le Conseil d'administration et exigea de la direction une marche plus compatible avec les ressources financières de l'entreprise, sans pourtant léser les intérêts du public. M. Marti, ne croyant pouvoir résoudre ce problème, aima mieux se retirer, jetant ainsi tout Berne dans la désolation.

Mais, si le canton de Berne tient tant à conserver la haute main dans la direction du Jura-Simplon, il y a un moyen bien simple d'y arriver. Il n'a, pour cela, qu'à suivre les conseils que lui donnent des amis dans l'*Emmenthaler Blatt* et dans le *Démocrate* de Delémont : Que l'Etat de Berne rachète les actions nécessaires pour jouer le rôle prépondérant qu'il ambitionne; les actionnaires les lui céderont certainement bien volontiers et nous espérons que le gouvernement de Fribourg profitera de la circonstance pour se défaire d'un stock si peu productif.

L'Etat de Berne saura bien faire repasser son paquet d'actions à la Confédération, le jour où, à la tête du département fédéral des chemins de fer, se trouvera un homme aussi capable que celui qui vient de démissionner. [S]

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral. — La dernière liste des dons d'honneur pour le tir fédéral de Glaris accuse un chiffre total de 103,977 fr. dans lequel figure une somme

Effarée, tremblante, elle cherche en elle. Et tout à coup le voile de son passé se déchire à demi. Une plainte s'échappe de ses lèvres, timide plainte d'enfant qui souffre :

— Mamie! mon doux mamie!
Oui, oui, elle se souvenait!...
Et, toujours, autour de la fosse, les chants psalmodiés par le prêtre et qui font pleurer les mères, parce qu'ils dépeignent l'allégresse d'un Dieu impitoyable, frappant au hasard parmi les innocents pour augmenter les radieuses cohortes de ses anges...

Benedicite omnia opera Domini, Domine...

« Les anges et les cieus, le feu et l'eau; l'hiver et l'été; la rosée et la pluie; les glaces et les neiges; les nuits et les jours; la lumière et les ténèbres; les montagnes et les collines, bénissez le Seigneur... »

Laudate et superexaltate eum in secula...

Elle s'est mise à genoux dans la neige et ses mains pressent son front brûlant. C'est trop! Comme son pauvre cœur la fait souffrir!! Elle voulait exhaler sa terrible peine en sanglots, en larmes. Elle ne peut ni sangloter ni pleurer...

« Mamie! mon doux mamie! »
Et la tête baissée sur sa poitrine, accroupie sur les talons, sans tomber, et les mains jointes sur les genoux, elle perd connaissance...

... C'est le froid de l'humidité pénétrante qui l'a rappelée à la vie. Le cimetière est vide... Au lointain, le triomphal

de 100 fr., valeur d'une montre offerte par la Société cantonale des carabiniers genevois.

Fête fédérale des officiers. — La fête fédérale des officiers aura lieu à Genève, du 30 juillet au 1^{er} août.

Le président du Comité d'organisation est M. Camille Favre, colonel de brigade; le vice-président, M. Théodore Turrettini, lieutenant-colonel, président de la ville de Genève.

Traité de commerce. — De nouvelles propositions sont venues d'Italie au Conseil fédéral relativement aux traités de commerce. Elles seront examinées par les délégués et le Conseil fédéral.

Procès de Berthoud. — M. Sahli, avocat du colonel Kunzli, a prononcé un violent plaidoyer où il a attaqué M. Dürrenmatt comme renégat politique. Le procureur général a conclu à la condamnation de M. Dürrenmatt pour diffamation. Un autre verdict serait la négation même du droit bernois.

Le tribunal a reconnu M. Dürrenmatt coupable du délit d'injure, sans circonstances atténuantes. Il a répondu négativement sur la question de calomnie. La cour a condamné M. Dürrenmatt à 10 jours de prison, aux frais, à 1000 fr. d'indemnité à la partie civile et à 1000 fr. d'amende.

Chemins de fer. — Le conseil d'administration du chemin de fer du Central a appelé à la direction de cette compagnie M. Fleury, directeur du chemin de fer de l'Emmenthal. Il a décidé l'émission d'un emprunt de quinze millions au 4 %.

Vente du pain. — Le Conseil fédéral a décidé d'adresser à l'assemblée fédérale un rapport sur la pétition du comité central de l'association des boulangers et des confiseurs suisses, demandant l'adoption d'une loi fédérale sur la vente du pain.

Vélocipédistes. — Le département militaire invite les sous-officiers et soldats, incorporés dans l'élite, qui désirent être recrutés dans le corps des vélocipédistes attachés à l'armée, à se faire inscrire, d'ici au 31 mars prochain, au bureau de leur commandant

cantique dont le vent lui apporte les dernières strophes... Près d'elle, le fossoyeur qui se hâte, qui achève allègrement sa besogne, car, au village, la cloche de l'école sonne midi. Une vieille, très vieille — la grand-mère, sans doute — pleure près de la fraîche tombe en faisant couler, entre ses doigts ridés, les grains de son chapelet...

Frédérique se lève péniblement, oppressée, et la voilà qui vague au travers des tombes, cherchant quelque chose, sans savoir ce qu'elle cherche.

Et pensive, elle s'abîme en elle-même, voulant ressaisir les plus fugitifs détails de la scène qui, dans sa vie, a marqué si cruellement sa place.

La vieille a cessé de prier.

Elle vient lui appuyer doucement la main sur le bras. Elle a un tic nerveux qui lui fait osciller la tête perpétuellement, sans trêve ni repos, de gauche à droite, de droite à gauche. Ses yeux sont rouges, la bouche est rentrée et une multitude de petites rides, partant du menton, semblent s'y enfoncer.

Elle dit :

— Mademoiselle...

Frédérique sursaute comme si on la réveillait.

— Ma bonne femme ?

— Je vous reconnais... excusez-moi... j'ai de si mauvais yeux, à présent... N'êtes-vous pas Mlle Frédérique de Sal-

neuve?...

— Oui.

— Du château de la Madeleine ?

— Oui.

— Vous cherchez votre petit ?

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 31

LA COURSE AU BONHEUR

PAR JULES MARY

L'hymne l'attire, la fascine, l'affole. Elle quitte le parc, traverse le chaume et se dirige vers le cimetière dont la grille est ouverte. Elle rejoint le cortège : un enfant de cœur qui porte une croix, d'autres enfants, le prêtre avec son étoile blanche... puis un paysan ayant sous le bras une longue boîte enveloppée de blanc... et derrière, des hommes et des femmes dont les rudes figures hâlées sont mouillées de larmes...

Elle veut voir de plus près et elle entre. Personne ne la remarque...

Il y a là un grand trou jaune dont le fond est plein d'eau... Ce trou horrible, elle le connaît... On y a jeté, jadis, un petit cerneil pareil à celui qu'on vient d'y déposer... Cette terre qui s'éroule avec un bruit sourd, elle l'a entendue, autrefois, retomber sur quelque chose d'elle-même qu'on lui avait enlevé et qu'elle n'a plus revu... Quoi donc ?

VEILLEUX!
aromatique
de lils

ANN & Cie,
à Dresde et Zurich,
ceace et le plus propre
oportunes, les taches de
s d'artres, comme aussi
sèche et jaune, etc.
erie de la Gruyère,
a pièce.

DE MALET
ANDER
DIPLÔMES
LLES

uille, dans la
essus, doit
e nom du
icant.

EZ
YVAUD
LLE
me : Morue, codfish,
ines, harengs, maque
flets d'anchois, saur
s de poisson. Marchan
mière qualité.

légumes.
modérés. [172]

uer :
e de La Tour, deux
gasin et jardin.
Remy, cordonnier, à
ine Remy, à La Tour.
[164]

UER
avec logement, cave,
ée le 1^{er} mai.
te Baldinger, à La
[144]

UER
ent de deux chambres,
bûcher et part au jar
du journal. [94]

NDRE
mois, race St-Bernard,
boucher, à Bulle. [161]

mateurs
arantis pur raisin, jo
s sortes suivantes, très
Sud, 42 fr. par
tina, très fort, 43 fr.

WINIGER,
oswyl (Argovie).

NDRE
as et pouvant atteler
du journal. [170]

uer :
ange, à partir du 1^{er}
se WEBER, à l'Union,
[169]

affaiblis, souffrant de
de faiblesse, d'impuis
crètes des voies urina
arements de jeunesse),
co une brochure en lan
la cure facile et sûr
Kumler, à Berlin,
Oranienstrasse 59.

z, imprimeur-éditeur.

LA GRUYÈRE

d'arrondissement en produisant leur livret de service. Voir la *Feuille des Avis officiels* pour les conditions exigées.

Berne. — L'auberge de la Grande-Scheidegg, près de Grindelwald, bien connue des touristes, a été la proie des flammes.

— Le monument élevé à la mémoire de Bubenberg va sous peu faire l'ornement d'une des places de Berne.

On pense le placer en face de l'hôpital bourgeois, devant le jet-d'eau. A cette occasion, on va démolir le poste de gendarmerie qui se trouve près de là et qui est un vieux reste de l'ancienne porte de Morat.

Ce monument, œuvre d'un sculpteur suisse établi à Paris, M. Leu, a coûté 90,000 fr.

Lucerne. — M. le lieutenant-colonel Thalmann est mort à Lucerne, mardi soir.

Bâle. — Le tribunal anglais de première instance a accordé l'extradition des banquiers Kling et Wuest.

Schaffhouse. — L'influenza sévit avec une telle intensité à Schaffhouse et dans les environs que les malades ne peuvent plus être reçus à l'hôpital. On est obligé de les soigner dans des locaux séparés.

Tessin. — La doyenne des habitants de la Suisse, Maddalena Gianola, est morte la semaine passée à Lodevio, hameau de la commune de Biasca, à l'âge de 102 ans.

Vaud. — L'autre jour, un jeune homme de 15 ans, domestique chez un propriétaire de Paudex, s'est rendu coupable d'un acte inqualifiable.

Une vache qu'il était occupé à traire, ayant avec le pied renversé le seillon plein de lait, ce gamin prit sa chaise de vacher et frappa la bête jusqu'à lui briser les reins. On dut abattre le pauvre animal.

Valais. — Samedi après midi, dans la forêt de Finges, au pied de la « Pierre-Fendue », soit de l'énorme bloc de roche que l'on remarque au bord de la route et qui, en raison d'une lugubre légende, porte le nom fatidique de « Pierre de l'Assassin » (*Der Mörderstein*), il a été procédé à la levée du cadavre d'un montagnard du Haut-Valais, du nom de Seiler. Ce malheureux avait touché ce jour-là une petite somme à Bramois et qu'on n'a plus retrouvée sur lui. Il porte une profonde entaille au cou et une autre à la poitrine.

Neuchâtel. — Malgré un temps peu favorable, le canton de Neuchâtel a célébré avec entrain la fête du premier mars. Partout les occupations ordinaires ont été suspendues pour faire place aux manifestations du 44^e anniversaire de l'émancipation politique du canton. Des cortèges, des banquets ont eu lieu et de nombreux discours politiques ont été prononcés.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — A Paris, un jeune garçon pâtissier, âgé de 16 ans, a assassiné son patron pendant son sommeil, parce qu'il en avait reçu quelques observations, puis il est allé se constituer prisonnier.

— La police a fait une descente dans les bureaux de la *Lanterne* et a saisi tous les numéros d'un supplément contenant un feuilleton obscène.

— Un incendie dont la cause est absolument extraordinaire a éclaté au lieu dit Grande-Métairie

Elle fait un vague signe...
Son petit?... Elle a donc eu un petit?
— Vous ne le trouvez pas? avec cette neige, ce n'est pas facile, je le comprends... La neige, c'est comme la mort... Ça tombe sur les riches comme sur les pauvres et ça rend les uns pareils aux autres...
La tête branle. Et, du bout de la croix de buis noirci de son chapelet, elle arrête une larme au coin de ses yeux.
— Désirez-vous que je vous montre où il est?
— Oui, oui, dit-elle avec égarement.
— Venez... C'est là-bas, vers la grille...
Frédérique la suit, chancelante et trébuchante. La vieille se penche et, à pleine main, écarte un reste de neige sur une tombe d'enfant. Elle découvre un marbre blanc sur lequel éclate, maintenant, en lettres noires, une inscription.
— C'est là qu'on l'a enterré, dit la paysanne.
Une grande croix est plantée à la tête du monument, si grande qu'on l'aperçoit de la route; c'est elle, c'est cette croix chargée de couronnes funèbres, que Frédérique a vu bien souvent, par-dessus les murs...
Et la vieille :
— Oh! votre bonne mère en a eu soin, de ce petit... Le cimetière est ma promenade favorite. Quand on est vieille, on y a conduit beaucoup d'amis et je n'aime plus guère à causer maintenant qu'avec les morts... Souvent j'y ai rencontré votre mère... Et vous vous souvenez aussi, vous, puis-que vous êtes là!...
Elle s'agenouille et prie.
Frédérique l'imite machinalement.
Elle ne sait vraiment plus ce qu'elle fait

près Bourges, dans un domaine exploité par le fermier Calmin.

Le feu a été mis par un bolide qui est tombé sur le toit d'une grange et l'a défoncé. Le météore a enflammé les fourrages, qui ont communiqué le feu au bâtiment.

Un très grand nombre de témoins ont assisté à la chute du bolide et au début de l'incendie. Les pertes sont assez importantes.

Italie. — En raison de la persistance de l'influenza, le pape dispense la population de Rome du jeûne et de l'abstinence pendant le carême.

Espagne. — A Barcelone, on a découvert un complot ayant pour but de placer des cartouches de dynamite sous le consulat d'Allemagne pour le faire sauter. La police a arrêté 4 anarchistes fort soupçonnés d'être les auteurs de cet attentat.

Allemagne. — L'ancien député socialiste Otto Reimer s'est donné la mort en se précipitant dans l'Aller.

— Un des critiques les plus connus de Berlin, M. Otto Neumann-Hofer, a été cravaché chez lui par une actrice du Residenz-Theater, Mlle Gustinger, qui avait, paraît-il, à se plaindre de ses comptes rendus. L'actrice a été licenciée par son directeur.

Autriche-Hongrie. — La misère des ouvriers sans travail à Vienne est énorme. Des comités de secours sont en voie de constitution. Des membres de la haute finance de Vienne ont fait parvenir au bourgmestre une somme importante, destinée à être répartie parmi les malheureux. Les organes du Conseil municipal distribuent tous les jours une certaine provision parmi les plus nécessiteux; ainsi il a été distribué mardi et mercredi du pain parmi les ouvriers et ouvrières dans les brasseries de Hernals et de Jaroscham, mais il y avait plus de 4000 hommes qui n'ont point reçu de pain.

Huit mille personnes en tout ont été pourvues chacune d'une miche du pain. Deux arrestations ont été opérées; les distributions n'ont été signalées par aucun autre accident. La souscription en faveur des ouvriers sans travail promet d'être fructueuse.

Angleterre. — Par suite de la grève des mineurs, qui comprendra bientôt 400,000 hommes, le prix du charbon, au dépôt de Pekhan Rye Nunhead, quartier de Londres, a monté d'un shilling par tonne lundi matin, soit une hausse de deux shillings depuis vendredi. On s'attend à une hausse plus forte encore.

— Les mineurs du comté de Durham viennent de voter définitivement la grève pour le 12 du mois.

— Sept mille ouvriers des forges, chantiers et hauts fourneaux du comté de Durham, sans compter les chauffeurs, les mécaniciens et le personnel des trains de charbon, sont en grève.

Etats-Unis. — Un déraillement s'est produit près de Milwaukee; il y a six tués et trente blessés.

— Un incendie a détruit les aciéries Patterson & Co et la fabrique de pianos Brannmuller, à New-York. Les pertes sont évaluées à 800,000 dollars, soit 4,000,000 de francs.

Terre-Neuve. — Près de St-Jean-Terre-Neuve, 200 pêcheurs ont été surpris par un ouragan de neige; il y a eu treize gelés. On signale 150 disparus, mais on croit qu'il n'y aura qu'une quarantaine de morts.

Sur le marbre, elle lit l'inscription :

ROBERT DE SALNEUVE

Et la date. La mort remonte à deux ans, pas plus. Deux ans!

La payanne a terminé sa prière :

— Au revoir, ma pauvrette, au revoir, dit-elle. Elle fait une révérence et s'éloigne, le dos courbé près des genoux, à moitié tombée, déjà, sur cette terre qu'elle a remuée dans sa pénible vie, qui l'appelle, qui l'engloutira bientôt, dans le sein de laquelle elle aspire à retrouver enfin la tranquillité suprême!

Et quand elle n'est plus là, une douce prière descend des lèvres de la jeune fille :

— O mon enfant! que m'a-t-on caché à cause de toi? Où es-tu et me protèges-tu, de là où tu es, petit ange? Ta naissance me rappelle de terribles douleurs... Pourquoi es-tu né?... Ta mort me rappelle une torture plus horrible... Pourquoi es-tu mort? Pourquoi n'as-tu pas voulu rester auprès de moi, comme les enfants auprès de leur mère? Pauvre enfant! je t'aurais bien aimé, bien caressé... Je t'aurais avec tant de joie donné toute ma vie!... Et je ne suis jamais venu prier sur toi!... Je ne savais pas... Tu étais si près pourtant... Je t'aurais apporté des fleurs... M'écoutes-tu?... M'entends-tu?... O mon pauvre ange, toi qui es de moi, pourquoi m'as-tu quittée?...
Elle ne peut s'arracher à cette tombe... Son regard y pénètre... y descend... sous la froide et lourde pierre... Il y retrouve le corps chétif qui a fait si profondément tressaillir sa chair... qui est mort contre elle... La tête dans son sein... (C) n

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 1^{er} mars 1892. — Le Conseil décide d'assister en corps à l'office solennel de *Requiem* qui sera célébré dans la collégiale de Saint-Nicolas, jeudi 3 courant, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de S. Em. le cardinal Mermillod, décédé à Rome le 23 février dernier, et d'inviter les autres autorités cantonales et communales, siégeant à Fribourg, à prendre part à cette solennité.

— On confirme dans leurs fonctions les titulaires suivants :

MM. Burry, Joseph, instituteur à l'école libre réformée de Heitenried; Badoud, François, à Romont, taxeur d'arrondissement du 4^e cercle (Glâne et Veveyse).

— M. Dietschy, Michel, à Saint-Remy (Haute-Saône), est nommé professeur de la langue allemande à l'école secondaire de la Glâne.

Grand Conseil. — Voici les tractanda de la session extraordinaire du Grand Conseil, qui s'ouvrira le 14 mars, à 10 h. du matin :

1^o Revision partielle de la Constitution cantonale.
2^o Projet de loi concernant les sûretés exigées des fonctionnaires et officiers publics.

3^o Projet de décret allouant un subside à la commune de Saint-Sylvestre pour la construction d'une route communale destinée à faciliter l'accès à l'église et à la maison d'école, depuis la route communale tendant à Chevilles, au lieu dit : « Zur Scheuer ».

4^o Projet de décret allouant un subside à la commune de Bellegarde pour travaux d'endiguement à la Jogne, au lieu dit : « Bossonnaz ».

5^o Projet de décret ratifiant la convention passée avec la ville de Fribourg concernant l'entretien des routes cantonales, dites de la banlieue de Fribourg, et des ponts de la basse ville.

6^o Projet de décret ratifiant la convention passée avec l'Etat de Vaud pour la construction de diverses routes intercantionales.

7^o Projet de décret concernant la construction de la première section, située sur territoire fribourgeois, de la route intercantonale Planfayon-Schwefelberg.

Fédération ouvrière cantonale. — Les Grutliens de notre canton s'occupent de fonder une Union ouvrière groupant toutes les forces ouvrières du pays, « afin de pouvoir revendiquer plus avantageusement les droits des travailleurs tant en matière politique qu'en matière économique. »

Une Commission de sept membres nommée à cet effet va adresser à toutes les sociétés des statuts et programmes imprimés dans les deux langues.

Accidents. — Un cruel accident vient de frapper une honorable famille de la ville de Fribourg. Lundi, un projectile lancé par un vrai petit polisson a crevé un œil au jeune B., de l'Auge.

— Le mardi, soir de carnaval, un triste accident est arrivé à Bussy. Un père et son fils, après avoir joyeusement fêté le mardi gras, se prirent de querelle en arrivant à la maison. Le fils, dans un moment de promptitude, saisit un fusil de chasse, qui, malheureusement, se trouvait chargé, frappa sur la table avec la crosse; le coup partit et toute la décharge se logea dans les jambes et le bas-ventre de l'imprudent. Le navré saigna tellement qu'il mourut le soir même. Il était marié.

les lèvres closes à ses mamelles fécondes, vainement offertes...
— Mamie! mon doux mamie!...
Et elle pleure, enfin, avec des sanglots, elle pleure, soulagée, d'interminables larmes...

XVII

A la Madeleine, Frédérique va trouver sa mère. Lorsque Juliette l'aperçoit, elle devine que quelque chose de grave s'est passé. La jeune fille est pâle et frémissante.

— Mère! mère! pourquoi le cachais-tu? Je viens du cimetière et là quelqu'un m'a tout dit... J'ai prié sur la tombe de mon fils...

Juliette, égarée, l'attire dans ses bras, l'étreint de toutes ses forces contre son cœur, cherche à étouffer ses sanglots. Dans son éponvue, elle ne trouve rien pour la calmer et répète sans cesse :

— Mon enfant! ma pauvre enfant!

Enfin, Frédérique fait le récit de ce qui lui est arrivé. Elle aussitôt elle presse sa mère de questions auxquelles il faut répondre. Avec une prudence infinie, Juliette instruit cette âme ignorante du crime qui l'a rendue mère. Et Frédérique, très bas, redit sans cesse :

— Tu vois! Tu vois! Les noirs sapins... La peur que j'ai eue... ces souvenirs que tu écartais vainement... Tout cela, je ne l'avais pas rêvé! oh! mère, que je suis malheureuse! Pourquoi m'a-t-on faite ce que je suis, au lieu de me laisser ce que j'étais?... J'ignorais tout. Maintenant j'ai tout appris... (A suivre.)

Lac. — Il a été pesé ce public de Morat 1895 qui moyen a été de 27 fr. le qu francs.

— Dimanche, l'état-major a assisté, à Morat, à la démocratique.

GRUYÈRE

Attention. — Nous çants de Bulle la réunion chain, 7 mars, à 7 1/2 du

Hôpital du district

Les délégués des communes de l'hôpital du district de la assemblée générale le je 1 heure après midi, à la s avec l'ordre du jour suivant

1^o Approbation des com

2^o Propositions éventuel

Chaque commune a dro

âmes de population.

Les décisions seront pri

gués présents.

Cette publication tient

tion.

Bulle, le 2 mars 1892.

Le Secr

Concours. — La Fé

ciétés d'agriculture, par

ciété cantonale fribourge

les auspices de la Socié

agricole et des fromagers,

cours sur la bonne tenue

Ce concours aura lieu, c

de la Gruyère et de la Ve

Les inscriptions sont re

Agence agricole Auguste

20 mars courant, dernier

Il est à désirer que bon

et fermiers participent à

seront sûrement profitabl

Foire. — Peu favoris

de mars n'a pas eu d'im

ont été pénibles et une

produite.

Les mises de

fourrages et m

de François Tinguely, de la

la-Ville; de Joseph Théraul

à La Roche, et de Joseph B

la-Ville, fixées la première s

seconde sur le 11 mars et la

16 mars courant, sont renvo

vel avis.

Bulle, le 3 mars 1892.

175] Office des faillites

Le cours de

commencera le 14 mars. —

désirent le suivre sont pri

immédiatement à la libra

Bulle.

ÉPARGNE SÉANCE

Dim. 13 cou

AVIS

Pour donner plus d'exte

merce quincaillerie, verres

leurs, le soussigné avise l'

qu'à partir du 29 novembre,

articles d'épicerie, ainsi

et tabacs.

779] Louis Des

Grande liqu

de tous les articles en mag

Michel, à Bulle: draps,

cretonnes et indiennes, toil

lets de chasse, laines et co

très bas prix.

163] Pa

A LOU

Un petit magasin av

granier et bûcher. Entrée

S'adresser à Auguste

Tour-de-Trême.

Lac. — Il a été pesé ces jours derniers au poids public de Morat 1895 quintaux de tabac. Le prix moyen a été de 27 fr. le quintal, ce qui fait 51,000 francs.

— Dimanche, l'état-major du parti gouvernemental a assisté, à Morat, à la fondation d'un « Cercle démocratique ».

GRUYÈRE

Attention. — Nous rappelons aux commerçants de Bulle la réunion convoquée sur lundi prochain, 7 mars, à 7 1/2 du soir.

Hôpital du district de la Gruyère. — Les délégués des communes formant la consorité de l'hôpital du district de la Gruyère sont convoqués en assemblée générale le jeudi 10 mars prochain, à 1 heure après midi, à la salle du tribunal, à Bulle, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Approbation des comptes ;
- 2° Propositions éventuelles.

Chaque commune a droit à un délégué par 500 âmes de population.

Les décisions seront prises à la majorité des délégués présents.

Cette publication tient lieu de carte de convocation.

Bulle, le 2 mars 1892.

Par ordre,

Le Secrétaire : Auguste BARRAS.

Concours. — La Fédération romande des sociétés d'agriculture, par l'intermédiaire de la Société cantonale fribourgeoise d'agriculture, et sous les auspices de la Société gruyérienne d'économie agricole et des fromagers, à Bulle, organise un concours sur la bonne tenue des fermes.

Ce concours aura lieu, cette année, pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse.

Les inscriptions sont reçues auprès du secrétariat Agence agricole Auguste Barras, à Bulle, d'ici au 20 mars courant, dernier délai d'inscription.

Il est à désirer que bon nombre de propriétaires et fermiers participent à ce concours dont les effets seront très profitables à notre agriculture.

(Communiqué.)

Foire. — Peu favorisée par le temps, notre foire de mars n'a pas eu d'importance. Les transactions ont été pénibles et une baisse assez sensible s'est produite.

St-Joseph. — MM. les Joseph et les Drosé qui sont intentionnés de fêter la St-Joseph, le 19 mars courant, sont priés de se rencontrer le dimanche 6 courant, à 10 1/2 heures du matin, à l'hôtel du Tonnelier, à Bulle, afin de fixer le programme.

Quelques Joseph.

VARIÉTÉS

La Révolution de Chenaux.

Le soir de l'exécution, rapporte le *Tocsin fribourgeois*, on vit des membres de la Chambre secrète danser avec leurs dames devant cette tête sanglante. Cet épisode, bien que rapporté aussi par Muller, mais extrait de même source, ne doit cependant pas être regardé comme bien certain.

Un autre détachement beaucoup plus considérable partit dans la nuit du 8 au 9 mai pour surprendre Castella à Gruyères. Les recherches n'aboutirent pas et la troupe revint à Fribourg emmenant prisonniers le médecin Dupâquier de La Tour et l'aubergiste de l'Épée-Couronnée de Bulle, où s'était tramé le complot. Castella, en habit de chartreux, avec un cheval et un domestique du couvent de la Part-Dieu, atteignit les bords du lac Léman et s'embarqua pour la Savoie avant que son signalement fut donné. Il se réfugia à Paris. Lui et Raccaud furent aussi condamnés à être écartelés. On les exécuta tous deux en effigie.

Les arrestations se multiplièrent. Tous ceux qui avaient soupé avec Chenaux, à l'Épée, à Bulle, le jour de son évasion furent faits prisonniers et quelques autres, dont la tête avait été mise à prix, vinrent se livrer spontanément.

On voit par une lettre adressée le 15 mai au gouvernement de Berne qu'il y avait dix-neuf prévenus arrêtés. Les procédures criminelles furent closes le 21 juin.

Cinq individus furent condamnés à mort : Rossier, Sudan, Chappuis, Huguenot et Barras. Cette peine fut commuée et, pendant que le Grand Conseil délibérait sur le genre de commutation, Odet proposa brusquement d'envoyer Rossier, Sudan et Chappuis aux galères, pour la vie durant, sans grâce et sans audience : « C'est ainsi, dit Diesbach dans ses mémoires, que la République de Fribourg était peut-être le seul pays de l'univers qui se liât les mains au point de ne pouvoir gracier à volonté. » Quelques membres voulaient en outre faire fustiger et marquer au fer rouge les condamnés à la déportation. Cependant, cette opinion ne prévalut pas.

Le samedi 23 juin, les cinq malheureux, en habits

de paysans, le chapeau sur la tête, sans chaînes et sans entraves, entourés de sautiers et d'huissiers, furent amenés devant la Maison de Ville, par un détachement dont les armes étaient chargées. Les troupes stationnées sur la place formèrent un bataillon carré, au milieu duquel on fit agenouiller les condamnés, tête découverte, en face du balcon.

Là, le greffier, entouré d'un pompeux appareil judiciaire, lut un long rapport sur l'insurrection, puis le précis de la procédure de chacun et ajouta que la sentence de mort prononcée contre les cinq coupables, dans la séance du 20 juin, avait été commuée par un effet de la bonté ordinaire de leurs Excellences. Après ces préliminaires, le greffier avertit la foule de se découvrir. Chacun enleva aussitôt sa coiffure et le silence le plus solennel et le plus grandiose se fit dans la multitude. Alors, à haute et intelligible voix, le greffier lut les sentences. Elles portaient : 1° Que Rossier, Chappuis et Sudan étaient condamnés à 101 ans de galères et qu'ils y seraient conduits le plus tôt possible. A ces mots, les deux premiers se prirent à trembler. Toutefois, Rossier, à cause d'une jambe très malade, ne devait subir qu'une prison perpétuelle; 2° Que Huguenot était condamné à 30 ans de galères et le cinquième, Barras, à un an de sonnettes (maison de force), puis à un bannissement perpétuel de la Suisse. La lecture achevée, personne ne donnait aux malheureux l'ordre de se relever. Enfin, le Secrétaire Muller-Misto, qui n'était que spectateur, les fit rentrer dans les rangs de leur escorte et, le chapeau sur la tête, ils furent ramenés en prison.

Les condamnés aux galères partirent le 6 juillet, liés sur un char et fort mal à l'aise. Ils avaient une forte escorte de la ville. On les dirigea sur le port de Brest, car, en vertu d'un contrat passé avec le roi de France, le gouvernement fribourgeois avait la faculté d'envoyer ses condamnés aux galères françaises. Les galériens ne subirent pas leur peine en entier. Quelques années plus tard, à la veille de la Révolution française, le Club helvétique de Paris obtint, de l'Assemblée nationale, leur libération et ils furent reçus, dans la capitale du royaume, avec de grandes démonstrations de joie chez les Suisses (3 juillet 1790). (La fin au prochain numéro.)

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Étoffes de soies noires de Lyon — de C.-J. Bonnet & Cie de Lyon — de 6 fr. 10 à 17 fr. 55 par mètre, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Échantillons franco par retour du courrier. [220]

Les mises de bétail, fourrages et mobilier,

de François Tinguely, de la Mucleraz, à Pont-la-Ville; de Joseph Théraulaz, fien Romain, à La Roche, et de Joseph Bovigny, à Pont-la-Ville, fixées la première sur le 14 mars, la seconde sur le 11 mars et la troisième sur le 16 mars courant, sont renvoyées jusqu'à nouvel avis.

Bulle, le 3 mars 1892.
Office des faillites de la Gruyère.

Le cours de coupe

commencera le 14 mars. — Les personnes qui désirent le suivre sont priées de s'inscrire immédiatement à la librairie BAUDÈRE, à Bulle. [177]

ÉPARGNE SÉANCE MENSUELLE

Dim. 13 courant, à 10 1/2 h. [6]

AVIS

Pour donner plus d'extension à son commerce quincaillerie, verres à vitres et couleurs, le soussigné avise l'honorable public qu'à partir du 29 novembre, il liquide tous les articles d'épicerie, ainsi que les cigares et tabacs.

Louis Desbiolles, Bulle. [779]

Grande liquidation

de tous les articles en magasin sous le St-Michel, à Bulle: draps, étoffes pour robes, cretonnes et indiennes, toilerie, mercerie, gilets de chasse, laines et cotons, etc., etc., à très bas prix.

Pauline Sallin. [163]

A LOUER

Un petit magasin avec logement, cave, grenier et bûcher. Entrée le 1er mai. S'adresser à Auguste Baldinger, à La Tour-de-Trême. [144]

FARINE TOUTE SPECIALE

pour l'alimentation du gros et menu bétail.

D'une richesse en substances protéiques et matières grasses, inconnues jusqu'à ce jour; — quatre fois aussi riche que les farines ordinaires d'engrais. — Cet aliment, bien supérieur et plus régulier que les tourteaux, par sa très grande force de nutrition, peut être mélangé dans de larges proportions avec des produits de notre agriculture, tels que la pomme de terre, le son, le malt et autres déchets, — offrant ainsi un avantage incontestable.

Seul dépôt au moulin de Bulle

pour les cantons de Fribourg et Berne et le Pays-d'Enhaut vaudois.

Des brochures sur le mode d'emploi sont à disposition.

Cette marchandise est logée en sacs de :

10 kg.	25 kg.	50 kg.	et 100 kg.	
Fr. 3 —	Fr. 7 —	Fr. 13 —	Fr. 25 —	pour le No 1.
> 2 50	> 6 —	> 11 —	> 20 —	> 2.

Les sacs ayant contenu 100 kg. seront repris à 50 cent. pièce. [97]

Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 10 mars, avec ses étalons, dont l'un, l'étalon Emir, importé par la Confédération, et les autres de la race du pays, et un âne, tous les lundis à Vuisternens-dev.-Romont; les mercredis à Favagny; les vendredis à Châtel-St-Denis et les samedis à Semsales.

Les saillies se feront au comptant.

Ecoffey, étalonniere, Tour-de-Trême. [176]

Nouveau MAGASIN DE FARINES

Mais, avoine, sons, etc., etc., chez Crotti, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.

Marchandises de première qualité. Pric très modérés. [776]

A LOUER

En ville, un logement de deux chambres, cuisine, cave, galetas, bûcher et part au jardin. Entrée au 1er mars. S'adresser au bureau du journal. [94]

A vendre:

Un bon petit cheval de 5 ans. S'adresser chez M. MONNEY, boulanger, à Bulle. [140]

CHOUROUTE

DE STRASBOURG [113] en détail et par barrils chez L. & C. BARRAS, à Bulle.

Domaine à louer

de gré à gré. Environ 22 poses de terre premier choix, belle grange et remise; logement si on le désire. Belle situation pour le commerce du bétail et les foires. Aug. REICHLER, Tour-de-Trême. [90]

A louer:

La moitié d'une grange, à partir du 1er avril. — S'adresser à Alphonse WÆBER, à l'Union, Bulle. [169]

AVIS

Le soussigné informe le public que l'étalon Kasan, importé l'année dernière de Normandie, est à la disposition des éleveurs.

A partir du 1er mars, il se rendra tous les jendis aux écuries de l'Union, à Bulle, et à Romont tous les mardis aux écuries de la Belle-Croix et non à celles de la Couronne, comme il a été annoncé précédemment.

Julien Menoud, Vuisternens (Glâne). [146]

SCHOCOLAT Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
SEUL DÉPÔT SE TROUVE PARTOUT

Le soussigné offre à vendre 2 pianos en bon état. François DUCROUX. [95]

A vendre: D'occasion, un potager à 3 trous, en bon état. — S'adresser à Jules MAZONI, serrurier, à Bulle. [157]

A VENDRE Un petit char à pont (à bras). S'adresser au bureau du journal. [158]

A louer: Au centre du village de La Tour, deux logements avec magasin et jardin. S'adresser à Maxime Remy, cordonnier, à Bulle, ou à Mlle Joséphine Remy, à La Tour-de-Trême. [164]

BONNE CUISINE POUR TOUS

Aussi nourrissants qu'économiques, les **Potages complets** de Maggi, préparés à l'eau seulement, avec addition d'un peu de beurre frais, sont parfaits. — Ils remplacent avantageusement les légumes frais et sont en vente, richement assortis, dans tous les magasins de comestibles et d'épicerie, à 10 centimes la tablette pour 2 potages. [11]

Mises publiques.

Le **vendredi 18 mars** courant, de 2 à 4 heures de l'après-midi, il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, à l'auberge de Sorens, les immeubles désignés sous les articles 499 b et 500 b du cadastre de Sorens, comprenant : habitation, grange, écurie, et pré et champ de 60 ares 12 centiares, le tout très agréablement situé.

S'adresser à Mme Marie veuve de Joseph Romanens, à Sorens, ou au notaire Andrey, à Bulle.

Bulle, 1^{er} mars 1892.

[171] Alex. ANDREY.

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Bovigny, Marcellin, feu Jean-Pierre, à Avry-dev.-Pont, vendra en mises publiques, le **lundi 7 mars 1892**, les immeubles et mobilier lui ayant appartenu, soit les art. 15 b, 475, 476, 477, 478, 479, 138 b, 480 a, 481 a, 141, 50, 51, 433, 551, 436 b, 354 b et 354 c du cadastre de dite commune, comprenant habitation, grange, écuries, prés, champs, four, jardin, etc.

La mise du mobilier aura lieu au domicile du discutant, dès 9 heures du matin, et celle des immeubles à l'auberge du Lion-d'Or, à Avry.

Bulle, le 15 février 1892.

[128] Par ordre : Greffe du tribunal.

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [768]
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

LISEZ!

Cravates, choix immense.
Régates, haute nouveauté, depuis 40 c.
Bretelles, anglaises, françaises, allemandes et suisses, depuis 50 c.
Nécessaires, de toilette et de poche, depuis 30 c.
Epingles, de cravates, depuis 20 c.
Boutons, pour manchettes, depuis 25 c.
Flèches, épingles, dernières nouveautés, depuis 10 c.
Boutons, pour chemises, système pratique, depuis 30 c. la douzaine.
Eponges, de toilette, de Venise et Smyrne, depuis 30 c.
Glaces-réclames, trois faces, depuis 3 fr. 90.
Miroirs, simples et biseautés, depuis 20 c.
Nitouches, frisettes, depuis 1 fr. 50.
Nattes, en cheveux, depuis 1 fr.
Jouets d'enfants.
Chez A. Margot, coiffeur, à BULLE [855]

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermout bittre. — Vermout au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Fenx de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231]

On demande

pour entrer de suite : un **fromager** connaissant parfaitement la fabrication des fromages et du beurre.
Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adresser à l'Economiste de l'hospice de Marsens.
Marsens, le 25 février 1892. [155]

Le véritable COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre :

Anémie
Pâles couleurs
Manque d'appétit
Migraine
Épuisement
Mauvaises digestions
Crampes d'estomac



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Réparateur des forces
Reconstituant
Régénérateur
pour
Tempéraments affaiblis
Convalescents
Personnes délicates
Vieillards, femmes débiles

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. En vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les :

Pharmacies GAVIN, RIETTER, SUDAN, à Bulle; JAMBÉ, à Châtel-Saint-Denis; ROADEY, à Romont. [134]

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
A l'iode de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofuleuse, les dartres et la syphilis 1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE** à BRÈME 1874. [712]
Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.
A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité.

TISANE PECTORALE

Tisane contre l'influenza.
Une tisane excellente, à recommander à tous ceux qui souffrent de catarrhes du gosier, du cou, des bronches et des poumons, de toux, engorgement, enrouement, expectorations, refroidissements, étouffements, asthme et spécialement éprouvée pour les cas d'influenza. Par paquets, 1 fr., port 10 cent.; en prenant 2 paquets, envoi franco, et en prenant 7 paquets, le 6^e gratuit. Débit unique par **Karrer-Gallati, à Glaris.** [28]

La Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg et Renens,

à Fribourg, rappelle à son honorable clientèle et au public agricole en général ses produits à base d'os garantis purs et fabriqués exclusivement avec des matières premières de tout premier choix, **notamment son engrais universel N° 8,** superphosphate d'os azoté potassique I^a pour toutes cultures et si avantageusement connu depuis plus de vingt années. Elle est aussi en mesure de fournir au mieux les engrais minéraux, phosphates Thomas, sels potassiques.
Rabais importants et livraisons franco en gare destinatrice pour affaires de gros; conditions spéciales aux sociétés agricoles.
La fabrique garantit rigoureusement les dosages indiqués dans son prix courant; tout acheteur d'au moins 500 kg. a droit à l'analyse gratuite aux stations agronomiques du Polytechnicum de Zurich et de la Rutti près Berne.
S'adresser directement à la fabrique ou à ses dépositaires dans les principales localités de la Suisse romande. (H59F) [49]

AMÉRIQUE

Billets directs à prix réduits pour toutes les villes des **Etats-Unis, Mexique, Antilles, Brésil, république Argentine (Buenos-Ayres),** par vapeurs des meilleures lignes transatlantiques, sont délivrés par :

Ruffieux & Ronchonnet,

Lausanne & Montreux

14 Place St-François 14, Rond-Point du Kursaal,

représentants de l'Agence d'émigration

ROMMEL & C^{ie}, à Bâle.

Départs de Lausanne chaque semaine pour New-York et les Etats-Unis.

Renseignements gratuits. (OL312) [173]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs.** Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les **harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures,** chez

M.M. **A. BOSSON,** à Bulle.

L. KOEHLER, >

Alex. DESBIOLLES, >

Louis DESBIOLLES, >

Jambé, pharmacien, à Châtel-Saint-Denis. [714]

Le Salut des malades.

Ouvrage intéressant et instructif pour chacun.
La **vie sexuelle,** ses maladies et leur guérison, avec de nombreuses illustrations pour se traiter soi-même sans médecin, ainsi que pour se préserver de **maladies.** Indication des **remèdes.** Indispensable à tous les malades des suites d'errements juvéniles. Envoi sous pli fermé, en 6 livraisons à 80 cent. — 4 fr. 80 cent., relié 5 fr. 80 cent. Port 20 cent. S'adresser : < A la Librairie de fonds à Glaris. > [818]

Attention!

M^{me} **MONNEY** à Bulle,

avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir comme

CORSETIÈRE

On trouvera chez elle en tout temps un choix de **corsets** confection et sur mesure. Elle se recommande au public qui voudra bien lui accorder sa confiance. [137]

CHEZ

L. TREYVAUD BULLE

A l'occasion du Carême : Morue, codfish, stockfish, thon, sardines, harengs, maquereaux, truites à l'huile, filets d'anchois, saumon, homard, quenelles de poisson. Marchandises fraîches et de première qualité.

Fruits et légumes.

Prix très modérés. [172]

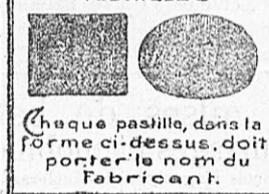
J'achète comptant :

les anciens timbres de 1843 à 1864 (si possible sur lettres). Poste locale 2 1/2 Rp. à 7 fr. Rayon à 30 centimes.
A. CHAMPION Genève. (H733X) [99]

SUCRE DE MALT

Dr. WANDER

NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES



Influenza.

Cet hôte importun nous menace de nouveau, d'une manière plus inquiétante encore que lors de sa première visite d'il y a deux ans. Les cas mortels sont plus nombreux. C'est devenu un devoir pour chacun d'observer l'apparition des premiers symptômes et d'employer immédiatement les remèdes propres à enrayer le mal.

Ainsi que le prouvent les résultats obtenus pendant la première épidémie, le célèbre **PAIN-EXPELLER** à la marque ancre a mérité la première place parmi tous les remèdes domestiques employés à cet effet. Tous ceux qui, en temps opportun, ont fait usage de cette friction si universellement appréciée sont demeurés épargnés ou du moins la maladie a été bénigne. Ce fait est suffisant pour engager chacun à se munir d'un remède qui calme les douleurs et réussit à les éloigner; d'autant plus que le flacon ne coûte que 1 fr. Dépôt dans presque toutes les pharmacies. — Seul véritable à la marque ancre. [604]

A VENDRE

Trois **chiens** de 3 mois, race St-Bernard. S'adresser à SORTAZ, boucher, à Bulle. [163]

A VENDRE

Un petit **char** à bras et pouvant atteler un cheval. S'adresser au bureau du journal. [170]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 8 m

NOUVELLES

Traité de commerce. — Le jeudi que soit les membres de nos délégués trouvent concessions de l'Italie. Il y a dre sur des objets secondaires et les œufs. En revanche, les manières trop désavantageuses seil fédéral a déclaré qu'nière note, qui a mis fin à rich. Il est absolument décidé traité plutôt que de subir à examiner.

Finances. — Dans un éprouvées par le Bankverein dis a énuméré les suivantes Jura-Simplon, 400,000 fr.; l'Union-Suisse : 500,000 fr. Central : 1,200,000 fr.

Procès Kündli-Dürrenmatt à la charge de Dürrenmatt 3000 fr. Or, comme il a été tie civile et que les honoraires condamné, MM. Feigenwint près de 3000 fr., c'est en t boursier Dürrenmatt.

Berne. — L'autopsie à Delémont, a eu pour ef que sa mort ne saurait être Mœnchenstein. Elle serait mérité d'être relevée. Plus dent, Frey mangeant sa d'os qui s'introduisit dans tra dans le poumon; malgr ne put l'en extraire, de là Frey attribuait à la chute Birse, près de Mœnchenstein. L'autopsie aurait permis os, très aigu, avait perforé une inflammation de cet or la mort du malheureux mé

FEUILLETON DE

COURSE AU

JULES

Alors lui vient le souvenir d Philippe l'a soignée, l'a gué ment l'aimerait-il? Elle n'a é intéressante peut-être que d' subie l'empêchera toujours d' Et André? Sait-il le secret porte la tare, bien qu'elle en s Elle interroge Juliette d'un — André?
La mère incline silencieuse n'ignore rien. Et il l'aime, e peut douter puisqu'elle a regu sent encore, en son cœur, l'i dans l'obscurité des sapins... Elle se sent attendrie, à cet naissance. Que n'est-il là, pou